

Date de la convocation :

24 mars 2016

Date d'affichage :

01 avril 2016

Objet :

Demande de subvention
Exceptionnelle au titre de
l'enveloppe parlementaire
pour l'aménagement du
Centre-Bourg

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Absents : 5

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du **31 mars 2016**

L'an deux mille seize et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – OSTER C. – VANCON P. – BERTRAND G. – GROSJEAN A. – OUGIER N. – BIGEY R. - GALMICHE N. – ROSE G. – LARROQUE D. -

Absents : DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – OLLMANN S.- ROUSSEL A. – CUELHE S.

Pouvoirs : DESHAYES J à MATHIEU F. - CHAPPUIS I. à BEY C. OLLMANN S à EON A.M. - ROUSSEL A. à POIRRIER C. - CUELHE S. à LARROQUE D.

Madame le Maire propose qu'une demande d'aide exceptionnelle soit faite auprès de Monsieur le Député pour financer l'aménagement du Centre Bourg.

Le plan de financement n'est pas finalisé mais la subvention parlementaire accordée sera déduite des fonds propres de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'avant projet d'aménagement du centre Bourg.
- Accepte le montant des travaux estimé à 1 537 309 €HT.
- Sollicite une aide exceptionnelle auprès de Monsieur le Député pour la réalisation du projet cité.
- Autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme.

Saint-Sauveur, le 31 mars 2016

Le Maire,